

Prêt croissance

INITIATIVE HAUTS-DE-FRANCE

Présentation du dispositif

Initiative Hauts-de-France propose une aide financière dédiée aux entreprises en développement avec le Fonds croissance.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

Le prêt s'adresse aux TPE et PME de moins de 50 salariés qui ont au moins 2 bilans, et qui par ce développement vont au moins créer 3 emplois sur 3 ans minimum (à partir de l'intervention).

Pour quel projet ?

- Dépenses concernées

Le dispositif concerne les opérations de financements et/ou de recrutements.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur dont le montant est variable (entre 3 000 € et 50 000 € avec une moyenne de 8 000 €) en fonction de la typologie des projets.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

- Auprès de quel organisme

Les demandes sont à faire à Initiative Hauts-de-France.

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 50 salariés.
- Publics visés par le dispositif
 - › Dirigeant

Organisme

INITIATIVE HAUTS-DE-FRANCE

- 235 Boulevard Paul Painlevé
2ème étage
Bureau 202
Maison de l'Economie Sociale et Solidaire.
59000 LILLE
Téléphone : 03 20 74 50 75
Web : www.initiative-hautsdefrance.fr